



**COMMUNE
DE
MURATO**

**Délibération
N°46/2022**

Date de la convocation : 30/09/2022
Date d'affichage : 30/09/2022
Date de publication :

Nb Conseillers afférents au CM : **15**
Nb Conseillers en exercice : **15**
Nb Conseillers présents : **11**
Nb Conseillers représentés :
Quorum : **8**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MURATO**

SEANCE DU 07 OCTOBRE 2022

L'an deux mille vingt deux, le sept octobre à 17h30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Claude FLORI, le Maire.

PRESENTS : M. ANTONI Francis, M. BERTONCINI Eugène, M. CLEMENTI Albert, M. FESSLER Charles, Mme FLORI Céline, M. FLORI Claude, M. GIANILY Yves, M. LECCIA Lucien, M. LUCCHETTI Sébastien, M. MAZZONI Pierre-Angé, M. MURATI Joseph-Antoine.

ABSENTS : M. COPPI Jacques, M. IANNELLI François, M. LAFFOND Alain, M. MURATI Lucas.

REPRESENTES :

Le quorum étant atteint, M. FESSLER Charles a été nommé secrétaire de séance (art. L2121-15 du CGCT).

Recherche de financement – Réalisation d'un captage de la source de Campo di Monte - Travaux complémentaires

Monsieur le Maire expose au Conseil

La commune a réalisé des travaux de captage de la source de Campo di Monte qui ont permis de sécuriser la ressource en eau potable et ainsi d'éviter des coupures d'eau intempestives pendant la période estivale. Afin de finaliser cette opération, des travaux complémentaires sont nécessaires notamment la réalisation d'un local technique étanche accueillant le surpresseur d'eau et l'enfouissement de la tuyauterie.

Coût de l'opération

| | |
|---|--------------------|
| - Réalisation d'un local technique pour le surpresseur d'eau et travaux complémentaires de maçonnerie | 24 910,00 € |
| - Enfouissement de la tuyauterie | 10 800,00 € |
| TOTAL HT | 35 710,00 € |

Pour assurer le financement de cette opération, il est proposé à l'Assemblée de solliciter une aide auprès de la Collectivité de Corse au titre du Schéma d'Aménagement et de Protection du Massif de Corse.

Plan de financement

| Financeurs | Taux | Montant |
|--------------------------------|------|--------------------|
| Collectivité de Corse (SADPMC) | 65% | 23 211,00 € |
| Autofinancement | 35% | 12 499,00 € |
| TOTAL HT | | 35 710,00 € |

LE CONSEIL MUNICIPAL
Où l'exposé de Monsieur le Maire
Et après en avoir délibéré

| | | |
|------------------|-----------------|----------------------|
| Pour : 11 | Contre : | Abstentions : |
|------------------|-----------------|----------------------|

- APPROUVE** la réalisation de travaux complémentaires de captage de la source de Campo di Monte.
- ADOpte** le plan de financement ci-dessus exposé.
- CHARGE** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette opération.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Au registre sont les signatures

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212001721-20221007-DE_46-2022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/10/2022

Publication : 12/10/2022

POUR COPIE CONFORME

LE MAIRE

Claude FLORI

Le Maire
M. Claude FLORI

